

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DELIBERATION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
AMENAGEMENT					
<p><u>TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE</u></p> <p>. Enseignes (S étant la surface de l'enseigne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S ≤ 12 m² - 12 m² < S ≤ 20 m² - 20 m² < S ≤ 50 m² - S > 50 m² <p>. Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques (S étant la surface du dispositif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S ≤ 50 m² - S > 50 m² <p>. Dispositifs publicitaires et préenseignes numériques (S étant la surface du dispositif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S ≤ 50 m² - S > 50 m² 					Dél C.M. 12.06.2014